

Autorisations Environnement Administration communale de Saeul



Les autorisations ci-dessous ont été accordées par le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et peuvent être consultées pendant trois mois au secrétariat communal aux heures d'ouvertures du bureau de la population.

Date	Date d'échéance consultation	Demandeur	Sujet	Numéro Dossier	Localisation
13/05/2022	13/08/2022	Pedales de Waltzing - Monsieur Kristof Pauwels	Manifestation en date du 15 mai 2022	102812	Habscht, Beckerich et Saeul
13/05/2022	13/08/2022	Aischdall-Leefer - Monsieur Patrick Diederich	Organisation d'un trail en date du 15 août 2022	102238	Habscht, Beckerich et Saeul
16/05/2022	16/08/2022	Administration communale de Saeul	Construction d'un chemin cyclable/piéton de connexion entre deux chemins existants	100002	Saeul: section B de Kapweiler (parcelles n° 261/171, 263, 264, 270/172, 285/504, 285/505, 285/506 et 285/507)
16/05/2022	16/08/2022	Monsieur Guy Gilson	Construction de deux miradors pour le lot 316 sur les territoires des communes Helperknapp et Saeul	102492	Helperknapp et Saeul
18/05/2022	18/08/2022	Administration communale de Saeul	Modification ponctuelle de la partie graphique du PAG concernant un terrain sis à Schwebach au lieu-dit "Am Pesch" - dispense d'une analyse plus approfondie dans la cadre d'un rapport sur les incidences environnementales	102808	Schwebach
20/05/2022	20/08/2022	DEA	Travaux d'excavation pour le raccordement des conduites d'eau potable	102892	Useldange et Saeul
08/06/2022	08/09/2022	My Hill S.A.	Mesures d'atténuation en relation avec la destruction de biotopes et d'habitats des espèces d'intérêt communautaire protégés dans la cadre du PAP "rue de Mersch"	101398	Saeul
08/06/2022	08/09/2022	Monsieur André Thill	Mise en place de miradors pour le lot de chasse 315 sur le territoire de la commune de Saeul	102489	Saeul
08/06/2022	08/09/2022	Monsieur Guy Erster	Mise en place et maintien de mirador pour le lot de chasse 342 sur les territoires des communes Helperknapp et Saeul	102152	Helperknapp et Saeul
17/06/2022	17/09/2022	Duerffrënn Rippweiler asbl Monsieur Remy Harpes	Organisation d'une marche "Nom Bësch un den Dësch" en date du 19 juin 2022	102971	Useldange, Beckerich et Saeul
20/06/2022	20/09/2022	CSD ingénieurs Conseils	Capture et suivi de chauves-souris dans le cadre d'études d'incidences sur l'environnement et d'étude biologiques pour plusieurs projets éoliens	102962	Saeul, Helperknapp, Redange Wiltz, Weiswampach, Kopstal, Kehlen, Esch-sur-Sûr, Junglinster, Fischbach, Heffingen, Flaxweiler et Berdorf
30/06/2022	30/09/2022	Syndicat Intercommunal de Réidener Kanton	Fixation de 80 laquettes le long des 20 circuits pédagogiques sur les territoires des communes de Beckerich, de Saeul, de Préizerdaul, d'Useldange, de Rambrouch, d'Eil, de Redange, de Grosbous, de Wahl, de Mertzig et de Bissen	101946	Saeul, Beckerich, Préizerdaul, Useldange, Rambrouch, Eil, Redange, Grosbous, Wahl, Mertzig et Bissen

Un **recours contentieux** peut être introduit devant le tribunal administratif contre les décisions mentionnées ci-dessus endéans un délai de trois (3) mois à compter de la notification des décisions par voie de requête signée d'un avocat à la cour. Dans le même délai un **recours gracieux** peut être adressé à l'Administration de la nature et des forêts. Dans ce cas, le délai pour introduire le recours contentieux est suspendu. Si dans les trois (3) mois à compter de l'introduction du recours gracieux une nouvelle décision intervient ou si aucune décision n'intervient, un nouveau délai de trois (3) mois pour introduire un recours contentieux devant le tribunal administratif commence à courir.

Peut être également introduite une réclamation auprès du Médiateur - Ombudsman. Cette réclamation n'interrompt ni ne suspend les délais légaux des recours gracieux et contentieux. Le médiateur ne peut modifier la décision prise, mais peut intervenir auprès de l'autorité compétente afin d'essayer de trouver un arrangement.